

Autorisation du pipeline St-Laurent d'Ultramar :

Le gros bon sens au profit de tous les Québécois.

Montréal, le 21 octobre 2008 - La Fédération des chambres de commerce du Québec accueille avec joie la décision gouvernementale de donner à Ultramar les moyens de procéder à la construction de son pipeline qui va de Lévis à Montréal-Est.

Ultramar est une entreprise qui fait travailler plus de 2700 Québécois, principalement dans les régions de Québec et de Montréal. Près de 2000 emplois de plus seront ainsi créés et la réalisation du projet apportera 138,6 M\$ de retombées économiques directes et indirectes (selon les modèles économiques de l'Institut de la statistique du Québec). **La réalisation du projet aura pour effet d'assurer la sécurité de l'approvisionnement des marchés que la compagnie dessert.**

« C'est une très bonne nouvelle, à la fois pour les régions touchées et pour tous les Québécois qui bénéficieront des retombées économiques de ce projet. Voilà un bel exemple de développement durable, où les dimensions environnementale, sociale et économique ont été prises en compte, » estime Françoise Bertrand, Présidente directrice-générale de la FCCQ.

Pourtant, il aura fallu beaucoup de détermination!

Malgré une large consultation et des ententes avec la grande majorité des propriétaires où passera le pipeline, il n'aura fallu que quelques opposants pour retarder indument la décision gouvernementale et même, mettre le projet en péril. Mais une grande mobilisation du milieu, l'appui des chambres de commerce des régions où passe le pipeline, et la persévérance d'Ultramar auront eu gain de cause.

« Dans toute société démocratique, l'unanimité est impossible. Ce qu'il faut rechercher, c'est le consensus le plus large possible, en tenant compte des intérêts de toutes les parties. Dans le projet du pipeline Saint-Laurent d'Ultramar, ce consensus a été atteint. Tout ce qu'on a réussi à faire en retardant le projet, c'est de le mettre en péril. Il était vraiment minuit moins une! »

Pour la FCCQ, il est clair que si les Québécois et nos gouvernements veulent attirer ici des investissements qui créeront de la richesse, ils doivent en accepter les règles du jeu et comprendre qu'à l'ère des entreprises transnationales, la planète n'a jamais été aussi petite et compétitive. La célérité est de mise.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 158 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information :

Bruno-Serge Boucher
Fédération des chambres de commerce du Québec
514-844-9571, poste 3240
514-717-4101 (cellulaire)
Bruno-serge.boucher@fccq.ca